
PROCÈS-VERBAL DE LA 1^{re} SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA JONQUIÈRE TENUE LE MARDI 20 OCTOBRE 2020, À 19 H 00

Sont présentes les personnes suivantes :

M ^{mes}	Nadia Émond	membre parent
	Caroline Fournier	membre de la communauté
	Laurie Fradette	membre de la communauté
	Natacha Jean	membre parent
	Mérodie Lamontagne	membre parent
	Catherine Lavoie	membre du personnel
	Nathalie Murray	membre de la communauté
	Johanne Roy	membre du personnel
MM.	Frédéric Belley	membre du personnel
	Rémy Bolduc	membre parent
	Jean-François Duckett	membre du personnel
	Yannick Gagnon	membre de la communauté
	Carl Lévesque	membre du personnel
	Réal Pedneault	membre parent

Sont également présents :

M ^{mes}	Jacynthe Bond	directrice générale
	Caroline Tremblay	membre observatrice du personnel d'encadrement
	Sandra Bergeron	secrétaire de gestion
MM	Steeve Néron	directeur général adjoint
	Jonathan Nault	secrétaire général

Est absent :

M.	Claude Boily	membre de la communauté
----	--------------	-------------------------

1.0 Ouverture de la séance et vérification des personnes participantes

La séance est présidée par M. Jonathan Nault, secrétaire général, qui souhaite la bienvenue à tous à cette première séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire De La Jonquière.

La liste des personnes présentes est constatée et la séance est déclarée ouverte à 19h05.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution : [CA/2020-10-20/01](#)

Sur proposition dûment faite par M^{me} Mérodie Lamontagne et appuyée à l'unanimité, l'ordre du jour est adopté et se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance

1.1 Adoption de l'ordre du jour

- 1.2 Attestation de réception des formulaires de déclaration d'intérêt, des ententes de confidentialité et des attestations d'assermentation des administrateurs

2. Décisions

- 2.1 Nomination du président du conseil d'administration du Centre de services scolaire De La Jonquière
- 2.2 Nomination du vice-président au conseil d'administration du Centre de services scolaire De La Jonquière
- 2.3 Détermination de la durée des mandats des administrateurs
- 2.4 Nomination des délégués sur les comités du conseil d'administration
- 2.5 Adoption du projet de Règlement des règles de fonctionnement du conseil d'administration

3. Période réservée à la direction générale

4. Clôture de la séance

3.0 Attestation de réception des formulaires de déclaration d'intérêts, des ententes de confidentialité et des attestations d'assermentation des administrateurs

M. Jonathan Nault demande que soient consignées au livre des délibérations la signature et la remise par tous les administrateurs du formulaire de déclaration d'intérêts et de l'entente de confidentialité avant leur entrée en fonction le 15 octobre 2020.

Conformément à l'article 143.3 de la *Loi sur l'instruction publique*, les administrateurs prêtent serment devant la directrice générale, M^{me} Jacynthe Bond, de remplir fidèlement les devoirs de leur charge au meilleur de leur jugement et de leur capacité. M. Nault demande qu'une entrée de ce serment soit faite dans le livre des délibérations du Centre de services scolaire.

4.0 Décisions

- 4.1 Nomination du président du Conseil d'administration du Centre de services scolaire De La Jonquière

Résolution : [CA/2020-10-20/02](#)

Relative à la nomination du président du conseil d'administration du CSSDJ.

ATTENDU la nécessité de procéder à la nomination d'une présidente ou d'un président du conseil d'administration;

ATTENDU l'appel de propositions après l'ouverture de la période de mise en candidature;

ATTENDU les mises en candidature suivantes :

- Madame Nadia Émond propose monsieur Rémy Bolduc qui accepte d'être candidat;
- Monsieur Réal Pedneault propose madame Natacha Jean qui refuse d'être candidate.

IL EST RÉSOLU :

QUE suivant la mise en œuvre de la procédure d'élection à la présidence, le secrétaire général ayant agi à titre de président d'élection déclare M. Rémy Bolduc élu par acclamation.

4.2 Nomination du vice-président du conseil d'administration du Centre de services scolaire De La Jonquière

Résolution : [CA/2020-10-20/03](#)

Relative à la nomination du vice-président du conseil d'administration du CSSDLJ.

ATTENDU la nécessité de procéder à la nomination d'une vice-présidente ou d'un vice-président du conseil d'administration;

ATTENDU l'appel de propositions après l'ouverture de la période de mise en candidature;

ATTENDU la mise en candidature suivante :

- M^{me} Mélodie Lamontagne propose M^{me} Nadia Émond qui accepte d'être candidate.

II EST RÉSOLU :

QUE suivant la mise en œuvre de la procédure d'élection à la vice-présidence, le secrétaire général ayant agi à titre de président d'élection déclare madame Nadia Émond élue par acclamation.

4.3 Détermination de la durée des mandats des administrateurs

Résolution : [Résolution : CA/2020-10-20/04](#)

Relative à la détermination de la durée des mandats des administrateurs.

ATTENDU l'article 143.3 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que les membres du conseil d'administration sont désignés pour des mandats de 3 ans;

ATTENDU l'article 25 de l'Annexe I du projet de loi 40 - *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*;

CONSIDÉRANT que cet article prévoit que les membres du premier conseil d'administration doivent déterminer ceux qui, parmi eux, auront un mandat de deux ans;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment faite par M^{me} Natacha Jean et appuyée à l'unanimité :

D'OCTROYER un mandat de trois (3) ans aux personnes suivantes :

Membres parents : M^{me} Nadia Émond
M^{me} Mélodie Lamontagne
M. Rémy Bolduc

Membres du personnel : M^{me} Johanne Roy
M. Frédéric Belley

Membres de la communauté : M^{me} Caroline Fournier
M^{me} Laurie Fradette
M. Claude Boily

D'OCTROYER un mandat de deux (2) ans aux personnes suivantes :

Membres parents : M^{me} Natacha Jean
M. Réal Pedneault

Membres du personnel : M^{me} Catherine Lavoie
M. Carl Lévesque
M. Jean-François Duckett

Membres de la communauté :	M ^{me} Nathalie Murray M. Yannick Gagnon
----------------------------	------------------------------------------------------

4.4 Nomination des délégués sur les comités du conseil d'administration

Résolution : [CA/2020-10-20/05](#)

Relative à la nomination des délégués sur les comités du conseil d'administration.

ATTENDU l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit l'institution du comité de gouvernance et d'éthique, du comité de vérification, du comité des ressources humaines et du comité consultatif sur le transport;

ATTENDU que le projet de Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration établit la présence de deux (2) administrateurs au sein du comité consultatif sur le transport et cinq (5) administrateurs au sein des autres comités mentionnés au paragraphe précédent;

CONSIDÉRANT le sondage d'intérêt effectué auprès des administrateurs, la prise en compte de leurs compétences et expertises;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment faite par M. Réal Pedneault et appuyée à l'unanimité :

D'ASSIGNER les administrateurs sur les comités susmentionnés de la façon suivante :

Comité de gouvernance et d'éthique :

- M^{me} Mélodie Lamontagne (parent)
- M^{me} Laurie Fradette (communauté)
- M^{me} Nathalie Murray(communauté)
- M^{me} Catherine Lavoie (personnel)
- M. Jean-François Duckett (personnel)

Comité de vérification :

- M^{me} Caroline Fournier (communauté)
- M. Réal Pedneault(parent)
- M. Rémy Bolduc (parent)
- M. Claude Boily (communauté)
- M. Carl Lévesque (personnel)

Comité des ressources humaines :

- M^{me} Natacha Jean (parent)
- M^{me} Nadia Émond(parent)
- M^{me} Johanne Roy (personnel)
- M. Yanick Gagnon(communauté)
- M. Frédéric Belley (personnel)

Comité consultatif sur le transport :

- M^{me} Mélodie Lamontagne (parent)
- M. Claude Boily (communauté)

4.5 Adoption du projet de règlement des règles de fonctionnement du conseil d'administration

Résolution : CA/2020-10-20/06

Relative à l'adoption du projet des règles de fonctionnement du conseil d'administration.

CONSIDÉRANT le changement de gouvernance mis en œuvre à la suite de la sanction du projet de loi 40 - *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*;

CONSIDÉRANT que, conformément au nouvel article 162 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'administration doit, par règlement, fixer ses règles de fonctionnement;

CONSIDÉRANT qu'un règlement doit être adopté selon la procédure prévue à la section IX du chapitre V de la *Loi sur l'instruction publique* et ainsi prévoir une période de consultation;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment faite par M. Rémy Bolduc et appuyée à l'unanimité :

QUE le conseil d'administration autorise le secrétaire général à procéder à la période de consultation afférente à l'adoption du projet Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration;

QUE, dans l'intervalle, le conseil d'administration consente à l'utilisation et à l'application dudit projet de Règlement.

5.0 Période réservée à la direction générale

M^{me} Jacynthe Bond présente un communiqué de presse concernant les activités sportives interrégionales.

6.0 Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h23.

Rémy Bolduc, président

Jonathan Nault, secrétaire général